

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

Considérant l'arrêté 2020-004 de la ministre de la santé et des services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance du 11 janvier 2021 soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par voie téléphonique;

Sous la présidence de Marc-Antoine Pelletier à titre de Maire par voie téléphonique, Nathalie Lyrette, comme secrétaire par voie téléphonique ainsi que Martine Lampron, directrice générale adjointe, aussi par voie téléphonique.

Valérie Roberge	siège no : 1
Christiane Blouin	siège no : 2
Stéphanie Blouin Lacasse	siège no : 3
Darkise Richard	siège no : 4
Louise Morin	siège no : 5
Charles Beauchemin	siège no : 6

RÉSOLUTION
01-01-21

En conséquence, il est proposé par le conseiller Charles Beauchemin, appuyé par la conseillère Louise Morin et unanimement résolu que le conseil municipal accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par voie téléphonique.

ADOPTÉE

OUVERTURE DE LA SÉANCE DU 11 JANVIER 2021

RÉSOLUTION
02-01-21

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu que la séance du 11 janvier 2021 soit ouverte.

ADOPTÉE

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION
03-01-21

Il est proposé par la conseillère Darkise Richard, appuyé par le conseiller Charles Beauchemin et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour en laissant le point varia ouvert.

ADOPTÉE

ADOPTION DES MINUTES DU 14 DÉCEMBRE 2020

RÉSOLUTION
04-01-21

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par la conseillère Valérie Roberge et unanimement résolu d'adopter les minutes de la séance du 14 décembre 2020 telles que lues et présentées.

ADOPTÉE

ADOPTION DES MINUTES DU 15 DÉCEMBRE 2020 (ADOPTION DU BUDGET)

RÉSOLUTION
05-01-21

Il est proposé par le conseiller Charles Beauchemin, appuyé par la conseillère Louise Morin et unanimement résolu d'adopter les minutes de la séance du 15 décembre 2020 telles que lues et présentées.

ADOPTÉE

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

Rémunération des employés		3 783,46 \$
Rémunération des élus/Maire	486,92\$	486,92 \$
Conseillers	162,86\$	977,16 \$
		5 247,54 \$
Dépenses fournisseurs		15 153.26 \$
Total des dépenses de janvier		20 400.80 \$
Revenus de décembre		
Taxes municipales		5 158.60 \$
Permis rénovation		12,00 \$
Jason Cahill		410,81 \$
Municipalité de La Morandière		5 040,00 \$
MRC Abitibi (dernier versement ADL)		558,25 \$
MTQ (subvention annuelle)		182 407.00 \$
MAMH (aide dépenses COVID-19)		4 463.00 \$
TPS-TVQ (retour de taxes)		3 472.69 \$
Fonds verts (compensation matières résiduelles)		1 493.42 \$
TOTAL		203 015.77 \$

ADOPTION DES PAYABLES DE JANVIER 2021

RÉSOLUTION
06-01-21

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par le conseiller Charles Beauchemin et unanimement résolu d'adopter les payables de janvier au montant de **5 247.54 \$** pour les salaires des élus et employés, **15 153.26 \$** pour les fournisseurs et **203 015.77 \$** pour les revenus de décembre, tels que lus et présentés.

ADOPTÉE

Correspondance

4.0 L'ACCEUIL D'AMOS/DEMANDE D'APPUI FINANCIER

La secrétaire informe le conseil que l'accueil d'Amos nous a transmis sa demande de contribution financière pour 2021.

RÉSOLUTION
07-01-21

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par la conseillère Darkise Richard et unanimement résolu d'accepter la demande de contribution financière pour 2021 au montant de 100 \$.

ADOPTÉE

4.1 INFORMATION POUR LE DÉNEIGEMENT DU RANG 10 OUEST

La secrétaire informe le conseil que la demande de dérogation faite au MTQ pour le déneigement du pont du rang 10 a été refusée et qu'on attend des nouvelles de l'avocat Bigué pour un avis juridique pour savoir qui doit s'occuper du déneigement. Et nous allons demander une soumission à Débosselage du Nord pour l'achat éventuel d'une pelle à neige pour installer sur la tonne.

ADOPTÉE

4.2 CROIX-ROUGE CANADIENNE/RENOUVELLEMENT ANNUEL

La secrétaire informe le conseil que nous avons reçu le renouvellement annuel de la Croix-Rouge.

RÉSOLUTION
08-01-21

Il est proposé par le conseiller Charles Beauchemin appuyé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu d'accepter le renouvellement annuel au montant de 170.00 \$.

ADOPTÉE

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

4.3 PROJET DE LOI C-213, LOI ÉDICTANT LA LOI CANADIENNE SUR L'ASSURANCE-MÉDICAMENTS :

ATTENDU QUE les députés (es) cherchent à obtenir l'appui des municipalités pour le projet de loi C-213, qui vise à établir un régime public et universel d'assurance-médicaments, fondé sur les mêmes principes que le régime public et universel de soins de santé du Canada, soit la gestion publique, l'intégralité, l'universalité, la transférabilité, et l'accessibilité ;

RÉSOLUTION
09-01-21

ATTENDU QU'IL est approprié d'appuyer la demande ; Il a été proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par le conseiller Charles Beauchemin, et adopté pour soutenir le projet de loi C-213, Loi édictant la Loi canadienne sur l'assurance médicaments.

ADOPTÉE

4.4 PAUSE

Il n'y a pas de pause.

4.5 INFORMATIONS CONSEILLERS

La conseillère Louise Morin demande les coordonnées au maire de la personne à contacter à l'UQAT pour les Saules.

La conseillère Christiane Blouin donne l'information à la secrétaire concernant ses questions sur les formations des conseillers.

Elle demande également aux membres du conseil s'il est possible de continuer de donner un plein salaire à la Directrice générale et la Directrice générale adjointe et Agente de développement même si elles ne font pas 20 h par semaines en télétravail vu le deuxième confinement imposé par le gouvernement concernant la COVID-19.

RÉSOLUTION
10-01-21

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par la conseillère Louise Morin et unanimement résolu d'accepter de donner le plein salaire à la Directrice générale et la Directrice générale adjointe et Agente de développement même si elles ne font pas 20 h par semaines en télétravail vu le deuxième confinement imposé par le gouvernement concernant la COVID-19.

4.6 INFORMATION MAIRE

Le maire informe le conseil que les employés doivent avoir une attestation pour les déplacements liés au travail après 20 h vu le couvre-feu imposé par le gouvernement concernant la COVID-19 et que nous allons attendre pour la réparation de la fournaise. Il y aura probablement des cours en pharmacie en région.

4.7 VARIA

4.8 PÉRIODE DE QUESTIONS

Il y a eu une période de question.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée étant terminée, la conseillère Christiane Blouin propose la levée de l'assemblée.

Marc-Antoine Pelletier, maire

Nathalie Lyrette, sec. Très.